

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
SCIENCES RELIGIEUSES

VOLUME
156

« PARCOURIR L'ÉTERNITÉ »
HOMMAGES À JEAN YOYOTTE

I

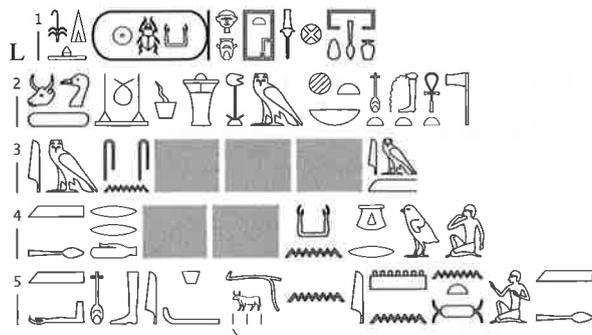
Sous la direction de Christiane ZIVIE-COCHE
et Ivan GUERMEUR

BREPOLS



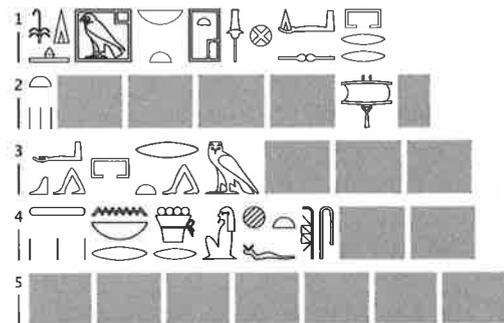
L'imakhou auprès de Ptah-Sokar-Osiris seigneur de la nécropole, le directeur des troupeaux d'Amon, Neith, juste de voix auprès du grand dieu.

Côté droit :



(1) Offrande que donne le roi à Kheper-ka-Rê qui réside à Hout-sekhem (afin qu'il accorde) une offrande invocatoire consistant en pain, bière, (2) bœufs, volailles, tissu, albâtre, encens, huile (et) un millier de toutes bonnes choses pures dont vit un (3) dieu, respirer la douce brise du Nord (ou : de vie)? ...] ici, étant (4) juste de voix, à la terrasse (?) [... pour le] ka du silencieux (5) véritable, au caractère parfait, le directeur des troupeaux d'Amon, Neith, juste de voix.

Côté gauche :



(1) Offrande que donne le roi à Hathor maîtresse de Hout-sekhem (pour) qu'elle donne [tout ce qui] sort (2) [sur ses autels au cours de chaque jour (?)...] souffle [...], (3) d'aller et venir dans la nécro[pole parmi les suivan(?)]ts (4) du maître éternel, comme tout (homme) respectueux d[le Maât (?)] (5) [...].

Le « directeur des troupeaux d'Amon, Neith » ne semble pas connu ailleurs. L'anthroponyme Neith est uniquement attesté pour des femmes². Il s'agit manifestement

1. Texte établi à partir des photos publiées par E. CRUZ-URIBE, *loc. cit.*, et d'une copie des textes très aimablement communiquée par H. G. Fischer. Un examen de l'original serait nécessaire pour assurer la lecture des signes, parfois difficile.

2. *PN I*, 181, 24. Il existerait une attestation masculine en démotique selon E. CRUZ-URIBE, « An Eighteenth Dynasty Statue », p. 41, n. 14; le nom n'est cependant pas repris dans le

tement ici de l'abréviation d'un nom théophore formé sur celui de la déesse. C'est la seule mention du nom de cette déesse dans la documentation provenant du VII^e nome.

Cette statue doit probablement être attribuée à la première moitié de la XVIII^e dynastie. L'épigraphie, les formules employées ainsi que leur agencement tendent vers cette attribution³. Le style de la sculpture (malgré son état fragmentaire) confirme la datation, par le modelé général, l'emploi du long manteau hérité du Moyen Empire⁴ et la fleur de lotus tenue dans la main droite⁵.

Doc. 2. Statue de Der-pedjet-pesedjet (Stockholm NME 71)

Inédite⁶.

PM VIII, 549 (801-626-570).

Citée par A. H. GARDINER, *AEO II*, p. 34*; P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire (EME 3)*, Paris, 1994, p. 109 (n° 15.64).

Dimensions actuelles : hauteur 40 cm ; largeur 24 cm ; profondeur 38 cm.

La statue représente un homme assis, vêtu d'une gaine qui l'enserme entièrement (pl. 1). Toute la partie supérieure au-delà des cuisses a disparu. La statue est en pierre noire (basalte ?).

La partie préservée permet encore d'apprécier la plastique simple mais ondulante et polie du galbe des jambes et des pieds apparaissant sous la gaine serrée. Une colonne d'inscription courait entre les jambes depuis le haut des cuisses jusqu'à l'extrémité des tibias.

Le siège est cubique, muni de l'habituel petit dossier arrondi. Sur ses deux côtés se trouvaient des inscriptions en quatre colonnes plus une ligne terminale, qui sont aujourd'hui très dégradées. L'épigraphie est assez fruste et contraste sensiblement avec le léché du modelé. Je renvoie à la copie qu'en avait faite A. H. Gardiner en son temps (pl. 2), tout en insistant sur la fiabilité relative de ces transcriptions (il note dans son carnet, à côté de sa copie : « The inscriptions are exceedingly faint except in front and everywhere are quite roughly incised so that my copy is in places rather an interpretation or transcription than a copy. Nothing more to be got out of this. »)⁷.

Demotisches Namenbuch.

3. Voir par exemple W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel (ÄF 24)*, Glückstadt, 1968, p. 90, formule 7, p. 95, formule 115 (exemples datés de la première moitié de la XVIII^e dynastie) et les remarques de E. CRUZ-URIBE, « An Eighteenth Dynasty Statue », p. 41, ainsi que le parallèle présenté par la statue Stockholm NME 71 (doc. 2).

4. Voir J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne III, Les grandes époques. La statuaire*, Paris, 1958, p. 495 et note précédente.

5. Voir J. VANDIER, *Manuel III*, p. 436-437.

6. Je remercie le Dr Geoffrey Metz, conservateur au Medelhavsmuseet de Stockholm, pour l'aide accordée sur place. Les photos de la pièce m'ont été aimablement communiquées par le Dr Beate George, conservatrice au Medelhavsmuseet de Stockholm.

7. Les quelques différences entre la transcription de A. H. Gardiner et notre traduction sont dues à notre examen sur place du monument, mais qui ne modifient en rien l'interprétation générale du monument, sauf dans le début du côté gauche, qui fait l'objet d'un commentaire *infra*. Je remercie les autorités du Griffith Institute pour l'autorisation de publication.

Inscription sur la gaine (pl. 2 et 3)



[Tout ce qui sort sur] l'autel d'Hathor maîtresse de Hout-sekhem, pour le ka du porte-étendard (?) Der-pedjet-pesedjet, juste de voix.

Inscription sur le côté droit (pl. 2 et 4a)

(1) Offrande que donne le roi à [A]mon-Rê seigneur des trônes des deux terres, seigneur du ciel, (2) à Osiris prince de l'éternité... (3) bière [...] albâtre, tissus, encens, [...] toutes pousses pour le ka du porte-étendard (?) Der-pedjet-pesedjet. (5) C'est son frère qui fait vivre son nom, Têti[...].

Inscription sur le côté gauche (pl. 2 et 4b)

(1) [Offrande que donne le roi à (?)] Kheper-ka-Rê (et) Hat[hor] maîtresse de Hout-sekhem (2) [...] (3) [...] (4) [...] sur l'eau, sur terre, dans les pays étrangers du sud et du nord, le porte-étendard (?) Der-pedjet-pesedjet (5) [...].

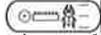
Le début de l'inscription du côté gauche est malheureusement très altéré.

A. H. Gardiner⁸ proposait de lire , « [...] Amon seigneur [du domaine ?] de Kheper-ka-rê ».

On s'attendrait cependant à lire, en symétrie avec l'autre côté et en parallèle à l'inscription de Neith (doc. 1), une formule débutant par . Un examen direct du monument ne m'a pas permis de résoudre ces incertitudes, les traces ne s'opposant à aucune des deux lectures.

Titre et nom du propriétaire de la statue

Je propose de voir dans *dr-pdt-psdt* le nom du personnage⁹. Les auteurs de PM VIII et A. H. Gardiner comprennent l'expression *dr-pdt-psdt* comme le nom de la compagnie commandée par notre homme, mais cette interprétation est à exclure car cela signifierait que la statue était anonyme; du reste, *dr-pdt-psdt* est suivi du déterminatif de l'homme assis et de la mention « juste de voix » sur la gaine¹⁰. On connaît d'autres individus de la XVIII^e dynastie dont le nom était formé sur une épithète royale. Le fait était même particulièrement fréquent pour les porte-étendard et flabellifères (e. g. : les *Mj-n-hq3.w* *3-phty*, *Mn-thn.w*, *Nb-n-Km.t*, *Ph-sw-hr* cités *infra*). L'expression *dr-pdt-psdt*, « celui qui repousse les Neuf Arcs » fait partie de la titulature du seul Thoutmosis IV à la

XVIII^e dynastie¹¹. On connaît même une statue de culte de ce roi à Karnak appelée , « Men-kheperou-Rê-repousse-les-Neuf-Arcs »¹². Il est donc très probable que Der-pedjet-pesedjet ait reçu son nom sous Thoutmosis IV. Enfin, si ce nom n'est pas attesté pour les humains jusqu'à présent, il est donné à certains des chevaux de Ramsès III¹³, dont les noms s'inspiraient à l'occasion d'anthroponymes¹⁴.

Le titre porté par ce personnage apparaît trois fois sur la statue. Les signes sont à chaque fois très détériorés mais on peut néanmoins reconnaître distinctement la forme de l'éventail  *hw*. Toutefois, la lecture *3-y-hw*, « flabellifère » (intime du roi) ne s'impose pas puisque le titre est facilement confondu avec celui de *3-y-sry.t*, « porte-étendard » (titre militaire) quand il est seul¹⁵. Aucun élément du contexte ne permet de décider de la lecture à adopter : on connaît vers la même époque des hommes nommés d'après une épithète royale autant chez les flabellifères¹⁶ que chez les porte-étendard¹⁷.

La présence de ce personnage à Hout-sekhem était probablement due à des fonctions en rapport avec les terres ou les troupeaux appartenant à Amon dans le VII^e nome de Haute Égypte (voir la formule d'offrande invoquant Amon et *infra*, p. 361-363). Toutefois, les différents domaines d'activité en rapport avec la supervision des travaux des champs ou de l'élevage sont attestés autant pour les porte-étendard¹⁸ que pour les flabellifères¹⁹.

La lecture « porte-étendard » retenue ici s'appuie uniquement sur la relative médiocrité de la statue et la très grande fréquence du titre à la XVIII^e dynastie sur toutes sortes de monuments privés²⁰. I. Pomorska²¹ propose, quant à elle, de reconnaître dans les  de la première moitié de la XVIII^e dynastie des « flabellifères » plutôt que des « porte-étendard ».

La statue date indubitablement de la XVIII^e dynastie, le nom Der-pedjet-pesedjet permet même d'attribuer ce monument au règne de Thoutmosis IV ou peu après. Les critères stylistiques recoupent les données épigraphiques; par son modelé, son attitude et sa matière, elle se rattache en effet à toute

11. *GLR* II, p. 290-300. On en trouve cependant aussi quelques rares attestations sous Amenhotep III (*GLR* II, p. 322; MAGDI EL-MOLLA – EL-SAYED HEGAZY – ABD EL-HAMID MAAROUF, « L'allée sacrée du temple de Khonsou », *CahKarn* 9 [1993], p. 244). Elle est aussi en usage à la XIX^e dynastie dans les titulatures de Séthi I^{er} et Séthi II. Les critères stylistiques empêchent toutefois d'attribuer la statue à cette période.

12. Chr. LOEBEN, « La porte sud-est de la salle-*w3dy.t* », *CahKarn* 8 (1987), p. 212 et pl. 6b; PM II², 83 (215).

13. *KRI* V, 15, 14; 50, 5; 85, 5.

14. H. G. FISCHER, « More Ancient Egyptian Names of Dogs and Other Animals », *MMJ* 12 (1978), p. 178.

15. I. POMORSKA, *Les flabellifères à la droite du roi en Égypte Ancienne*, Varsovie, 1987, p. 35.

16. *3-phty* : voir I. POMORSKA, *Les flabellifères*, p. 99; *mn-thn.w* : *ibid.*, p. 108.

17. *mj-n-hq3.w* : voir P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie du Nouvel Empire*, p. 104-105, n° 15.26; *nb-n-km.t*, *ibid.*, p. 106, n° 15.35; *ph-sw-hr*, *ibid.*, p. 104, n° 15.23 (cet homme est considéré comme « flabellifère » par I. POMORSKA, *Les flabellifères*, p. 101-102).

18. A. SCHULMAN, *Military Rank, Title and Organization in the Egyptian New Kingdom* (*MÄS* 6), Berlin, 1964, p. 53.

19. I. POMORSKA, *Les flabellifères*, p. 38.

20. Voir la liste donnée par P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie du Nouvel Empire*, p. 101-132.

21. *Ibid.*, p. 35.

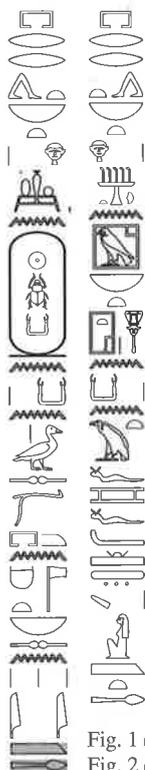
8. *AEO* II, p. 34*.

9. Non répertorié dans le *PN*.

10. C'est peut-être ce même *[dr]-pdt-psdt* que l'on retrouve sur un graffito en Nubie, bien que les traces soient d'interprétation difficile. Le nom de l'unité commandée par cet homme se trouve probablement dans les signes *mn* et *hq3* qui figurent avant *[dr]-pdt-psdt* (qui ne peut une fois de plus pas être le nom de l'unité, ce qui laisserait le graffito anonyme; voir A. J. ARKELL, « *Varia Sudanica* », *JEA* 36 (1950), p. 37, fig. 4, 38; J. LOPEZ – J. YOYOTTE, *BiOr* 26 (1969), p. 19, n° 4950; P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie du Nouvel Empire*, p. 126, n° 15134).

une série de statues du milieu de la XVIII^e dynastie qui reprennent le modèle du Moyen Empire et dont le plus bel exemple reste assurément la statue d'Ahmosé surnommé Rourou, du Brooklyn Museum²². Notre statue, par ses inscriptions, ses dimensions, sa matière et son style général, est très proche de celle de Neith (doc. 1).

Doc. 3. Statue de Nebseny et Houta (collection privée)



Inédite²³.

PM VIII, p. 512 (801-614-740).

Citée et illustrée dans les catalogues de vente *Sotheby's New York, Antiquities and Islamic Art, Tuesday December 14, 1993*, n° 163 et *Sotheby's New York, Antiquities and Islamic Art, Wednesday December 14, 1994*, n° 31.

Dimensions actuelles : profondeur 37 cm ; largeur 43 cm ; hauteur 40 cm.

La statue est en calcaire. Elle représente un couple assis sur un grand siège cubique (pl. 5a et 5b). Toute la partie supérieure des deux personnages a disparu. De l'homme, il ne subsiste plus que les jambes, enserrées dans une jupe longue, et sa main droite, posée sur la cuisse. À sa gauche est assise sa mère, vêtue d'une longue robe ; sa main gauche est posée sur sa cuisse. Un seul des deux bras de chacun des personnages étant encore apparent, ils se tenaient certainement enlacés. À l'avant du siège, entre les deux personnages, est gravée une image de Khâemouaset, commanditaire de la statue et fils de Nebseny (pl. 6). Il est représenté debout, vêtu d'un pagne court et d'une longue tunique transparente. Il tient un rouleau dans la main gauche. La statue avait été sciée dans toute sa hauteur par des voleurs sans scrupules. On aperçoit aussi une mortaise dans le corps de chacun des personnages ; la statue avait peut-être fait l'objet d'une réparation antique.

Fig. 1 (à gauche). Inscription sur la jupe de Nebseny.

Fig. 2 (à droite). Inscription sur la robe de Houta.

22. S. SAUNERON, « La statue d'Ahmosé, dit Rourou au Musée de Brooklyn », *Kémi* 18 (1968), p. 45-56, pl. V-VII. Voir certains exemples parallèles cités par S. Sauneron (« La statue d'Ahmosé », p. 46) ; J. VANDIER, *Manuel III*, p. 495 ; A. DE BUCK, « Een zwerver Thuisgebracht », *JEOL* 15 (1957-1958), p. 5-11, pl. I ; P. VERNUS, *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique (BdE 74)*, Le Caire, 1978, p. 26-28, n° 27, pl. III ; Br. TAROS-DECKERT, *Statuen des Mittleren Reichs und der 18. Dynastie, Kunsthistorisches Museum, Wien 1 (CAA)*, Mayence, 1987, p. 92-98 (ÄS 36) et p. 148-153 (ÄS 5802) ; J.-M. KRUCHTEN, « Une statue de Sa-tep-ihou », *CdE* 65 (1990), p. 5-11. On notera toutefois que dans aucun de ces exemples les pieds ne sont gainés.

23. Je remercie chaleureusement M. Minning, son propriétaire actuel, qui m'a accordé toute facilité pour étudier cette belle pièce de sa collection, ainsi qu'Olivier Perdu, qui m'a signalé l'existence de la statue.

Les inscriptions sont gravées avec soin sur l'ensemble de la statue, même si la gravure de certains signes sort parfois de l'ordinaire (le *wsr* en col. 2, le *sh.t* en col. 3, le *h* en col. 15 et 16). On notera aussi que *n* est rendu le plus souvent par un trait horizontal (sauf sur une partie du texte gravé sur le côté gauche du groupe).

Sur la jupe de l'homme (fig. 1 et pl. 7a)

Tout ce qui sort sur la table d'offrandes de Khéper-ka-Rê pour le *ka* de son(a) fils, le directeur du *gs-pr* de l'épouse-du-dieu Nebseny.

Sur la robe de la femme (fig. 2 et pl. 7b)

Tout ce qui sort sur l'autel d'Hathor maîtresse de Hout-sekhem pour le *ka* de sa^(a) mère, son aimée Houta, juste de voix.

Entourant la figure de Khâemouaset, entre les deux personnages (fig. 3 et pl. 6)

Son fils qui fait vivre leur^(a) nom, le scribe de l'armée, directeur des travaux dans la Ville-du-sud, Khâemouaset.



Fig. 3. Représentation de Khâemouaset (fac-similé J. Cayzac).



Fig. 4. Inscription sur le côté droit du siège (côté Nebseny) (fac-similé J. Cayzac).

Inscription sur le côté droit du siège (côté Nebseny) (fig. 4 et pl. 8a)

Offrande-que-donne-le-roi à Bénou-Rê^(b) maître de l'Orient, pour qu'il accorde que cette statue demeure dans ce temple, à recevoir ce qui est présenté devant (le dieu), (pour qu'il accorde de) suivre le dieu dans ses dé[placements] comme à (son) ancienne habitude^(c), pour le *ka* du directeur du *gs-pr* de l'épouse du

dieu Nebseny, juste de voix. C'est son fils qui fait vivre son nom, le scribe de l'ar[mée] Khâemouaset.

Inscription sur le côté gauche du siège (côté Houta) (fig. 5 et pl. 8b)



Fig. 5. Inscription sur le côté gauche du siège (côté Houta) (fac-similé J. Cayzac).

Offrande-que-donne-le-roi à Hathor maîtresse de Hout-sekhem, à la maîtresse du silence, souveraine des dieux, pour qu'elles^(d) accordent de recevoir les pains-*senou* dans leur temple après que le dieu s'est satisfait des offrandes au cours de chaque jour^(e), pour le *ka* de Houta, juste de voix. C'est le fils de son fils^(f) qui fait vivre son nom, le scribe de l'armée du maître des deux terres, directeur des travaux dans la Ville-du-sud Khâemouaset, juste de voix.

Une ligne d'inscription court sur le pourtour du socle, commençant sur le côté droit, passant par la face antérieure et finissant sur le côté gauche (fig. 6 et pl. 8a, 8b et 9) :

Le scribe et directeur du *gs-pr* Nebseny, né de Houta. C'est leur fils^(f) qui fait vivre leur nom, le scribe de l'armée du maître des deux terres Khâemouaset, renouvelé de vie, fils du scribe Nebseny et né de la maîtresse de maison Hénout^(f).

(a) Remarquer le jeu des pronoms, qui font référence à la mère sur l'image du fils et inversement; Khâemouaset, fils de Nebseny et petit-fils de Houta, se rattache à ses deux parents par l'emploi du pronom =*sn*, mais aussi par l'expression « fils de son fils » lorsqu'il parle de sa grand-mère. L'ensemble permet de créer un lien entre les trois générations. En outre, la femme est

appariée à Hathor et l'homme à Bénou-Rê. Composition et agencement des textes ont donc été assez subtilement étudiés sur l'ensemble du groupe.

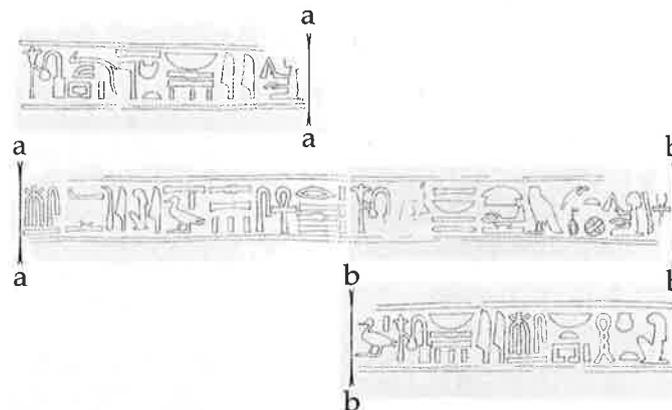


Fig. 6. Inscription sur le pourtour du socle (fac-similé J. Cayzac).

(b) La lecture Rê du signe 𓂀 à cet endroit est assurée par l'emploi du même signe dans l'inscription autobiographique du dos (colonne 2).

(c) La graphie sans *r* final n'est peut-être pas une erreur mais une indication de la chute de la lettre dans ce mot. On trouve quelques exemples de ces graphies *sh(r)* dès le Nouvel Empire (B. GRDSELOFF, « Sur deux passages de la nouvelle stèle d'Aménophis II trouvée à Memphis », *ASAE* 45 [1947], p. 113-114). Voir encore G. VITTMANN, « Bemerkungen zum Festkalender des Imhotep (Statuenbasis BM 512) », dans Fr. Junge (éd.), *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf II, Religion*, Göttingen, 1984, p. 949.

(d) Le pronom pluriel semble impliquer de considérer Hathor et la « maîtresse du silence, souveraine des dieux » comme deux entités divines différentes. Cette dernière serait probablement ici la personnification de la nécropole²⁴.

(e) L'ensemble de la formule est bien attestée au milieu de la XVIII^e dynastie²⁵, comme en témoignent notamment une statue de Qenamou²⁶ (époque d'Amenhotep II), une inscription de la tombe de Menkheper²⁷ (époque de Thoutmosis III), une statue de Itjou²⁸ (époque d'Amenhotep II) et une statue d'Amenemhat²⁹ (époque de Thoutmosis III-Amenhotep II ?).

(f) C'est le seul endroit où est mentionné le nom de l'épouse de Nebseny.

24. Voir *Wb.* IV, 323, 18 et Fr.R. HERBIN, *Le livre de parcourir l'éternité (OLA 58)*, Louvain, 1994, p. 102.

25. Voir O. PERDU, « La préposition *hft* et les temporelles non-concomitantes », *RdE* 30 (1978), p. 108-110.

26. H. WILD, « Contributions à l'iconographie et à la titulature de Qen-Amon », *BIFAO* 56 (1957), p. 217.

27. *Urk.* IV, 1202, 1.

28. I. E.S. EDWARDS, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc. in the British Museum (HTBM)* 8, Londres, 1939, pl. 7.

29. *Urk.* IV, 1225, 5.

Inscription autobiographique du dossier (fig. 7 et pl. 10) :

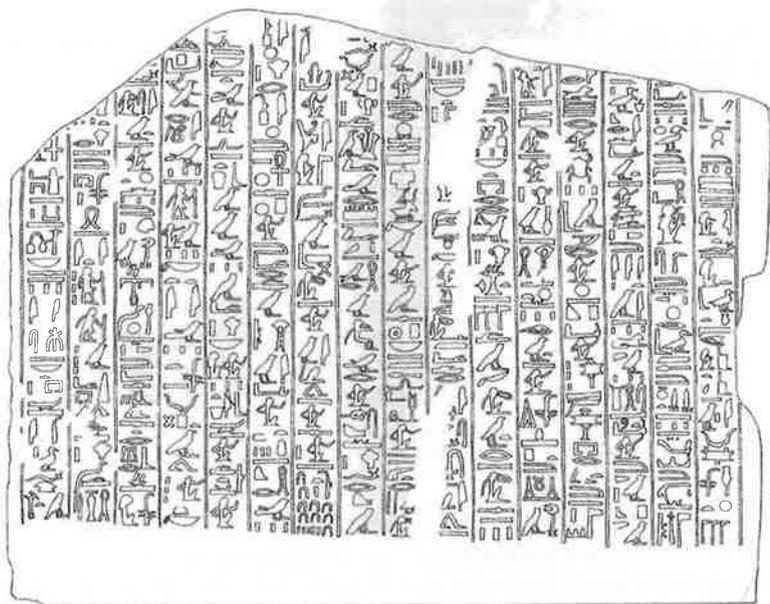


Fig. 7. Inscription autobiographique du dossier (fac-similé J. Cayzac).

(1) [Offrande-que-donne-le-roi à ...] Celui-qui-point-hors-du-Noun⁽⁶⁾, Chou, Tefnout, Geb, Nout, Osiris, Isis, Anubis, Oupouaout directeur du sud⁽⁶⁾, la compagnie divine (2) [...] (afin) qu'ils accordent la glorification dans le ciel avec Rê, la puissance sur terre auprès de Geb, la justification dans le collège de la nécropole devant le grand dieu (3) [...] *ba* excellent, qu'on m'attribue une parcelle dans Sekhet-iarou, que je sois pourvu dans Ou-péq(er) (4) [...] que je boive de l'eau au flot du fleuve⁽⁶⁾, que je fasse les transformations en (tout) lieu que je désire, que je respire la brise du nord (au) sortir de la terre-du-dieu (5) [...] que j'entende (?) l'invocation (?) de celui qui m'appelle au son (de l'appel) pour l'offrande (?)⁽⁶⁾, qu'on me fasse une Offrande-que-donne-le-roi consistant en tissu, albâtre, un millier de (6) [...] libations⁽⁶⁾, toutes plantes qui sortent sur l'autel des dieux, lorsqu'on prononce leur nom (7) [...] pour le *ka* du directeur du *gs-pr* de l'épouse-du-dieu Nebseny] né de la maîtresse de maison Houta⁽⁶⁾. Il dit : j'étais un silencieux véritable, qui tempérerait la passion⁽⁶⁾. C'est celui qui atteint (?) (8) [...] J'étais expe]rt en connaissance, instruit en toute action d'équité. Je ne me suis pas élevé en témoin (9) [contre...] mais (j'avais au contraire) le bras courbé vers le plus faible que moi⁽⁶⁾, (j'étais quelqu'un) dont le visage était sourd à entendre⁽⁶⁾ (10) [...] la crainte de ma personne (?). C'est le dieu lui-même qui m'a répondu⁽⁶⁾. J'ai atteint l'âge de quatre-vingt-quinze ans⁽⁶⁾ (11) [...] de manière périodique⁽⁶⁾ en vie, mes actions étant heureuses. J'ai donné du pain aux affamés (12) [...]. Il n'existait aucun rejet de moi; inexis-

tantes étaient (mes) fautes devant quiconque. Mon caractère et ma nature⁽⁶⁾ (13) [...] recevoir les doléances des grands et des petits. Les messagers du roi appro(14)[chaient de moi (?)⁽⁶⁾...]. On sollicitait de moi les biens chaque soir (et) au matin, ils étaient apportés auprès du roi⁽⁶⁾ (15) [...] Je fus récom]pensé pour cela dans le palais, la cour et les grands du palais clamaient à l'unisson mes louanges (16) [...] qui sont dans le palais pour le *ka* du scribe Nebseny né de la maîtresse de maison Houta, son fils étant Khâemouaset.

(g) Cette épithète désigne le dieu solaire primordial, comme le laisse supposer la séquence des dieux nommés à la suite. Il est probable que l'épithète était employée ici isolément, comme il arrive fréquemment³⁰.

(h) Cette épithète peu fréquente d'Oupouaout se retrouve sur la stèle memphite du vizir Thoutmès, vraisemblablement dédiée par son fils, le grand prêtre de Ptah Ptahmès (Florence, inv. n° 2567)³¹; cette stèle est sensiblement contemporaine de notre statue³². Le *LGG* recense deux exemples supplémentaires de l'épithète, datés probablement de la XIII^e dynastie, sur des stèles abydoniennes³³. Il s'agit manifestement d'une variante de son épithète plus courante *šm'w šhm t.wy*³⁴ « le méridional, puissance des deux terres », comme en témoigne son emploi en opposition à un « Oupouaout du Nord » dans les exemples recensés.

(i) Restituer très certainement [*swr=j mw hr bb.t jtrw*], « [que je boive de l'eau au flot du] fleuve », thème attesté depuis le début du Nouvel Empire jusqu'à l'époque tardive³⁵.

(j) La graphie  du verbe *njs* avec le  plutôt que  est rare mais attestée à la XVIII^e dynastie³⁶. On notera cependant que le mot est employé avec une graphie  plus courante à la colonne 14 de notre texte. S'il ne faut pas lire *njs*, on

30. *LGG* II, 312-313.

31. S. BOSTICCO, *Le stele egiziane del Nuovo Regno. Museo archeologico di Firenze*, Rome, 1965, p. 39-41 (n° 33). Cité par E. OTTO, « Die Lehre von den beiden Ländern Ägyptens in der ägyptischen Religionsgeschichte », dans *Studia Aegyptiaca* I (*AnOr* 17), Rome, 1938, p. 13.

32. Voir Ch. MAYSTRE, *Les grands prêtres de Ptah de Memphis (OBO 113)*, Fribourg – Göttingen, 1992, p. 130-133 sur la date de ce Ptahmès II.

33. *LGG* VI, 546c.

34. Sur la lecture encore controversée du signe  dans cette épithète, voir J. FR. QUACK, « Ein neuer funeräre Text der Spätzeit », *ZÄS* 127 (2000), p. 81, n. ae. Il semble cependant bien exister une graphie avec compléments phonétiques assurant la lecture *šhm* sur le naos CGC 70038 de Ptahmès (II) : G. ROEDER, *Naos*, CGC, Leipzig, 1914, p. 127, § 453.

35. W. BARTA, *Aufbau*, p. 92, 115, 146, 165, 176, 198 et 215 (formule 68). La formule est particulièrement bien attestée au milieu de la XVIII^e dynastie, voir par exemple statue BM 840 (*HTBM* 5, Londres, 1914, pl. 37); statue Layard (*Urk.* IV, 1490, 16); stèle de Nakht (TT 161) (L. MANNICHE, « The Tomb of Nakht, the Gardener, at Thebes [n° 161] as Copied by Robert Hay », *JEA* 72 [1986], p. 70-71); stèle sud de Djéhouy (TT 110) (N. DE G. DAVIES, « Tehuti : Owner of Tomb 110 at Thebes », dans *Studies presented to F.L. Griffith*, Londres, 1932, p. 287, pl. 40, l. 4-5); stèle de Pehsoukher (TT 88) (A. HERMANN, *Die Stelen der thebanischen Felsgräber der 18. Dynastie* [ÄF 11], Glückstadt, 1940, p. 21*); stèle de Iamouredjeh (TT 84) (Ph. VIREY, *Sept tombeaux thébains de la 18^{ème} dynastie* [MMAF 5], Le Caire, 1891, p. 338 et 340).

36. Les *Zettel* du *Wb.* citent une statue Florence 1513 (= PM VIII, p. 501, n° 801-614-220) et un bas-relief British Museum 160 (= M. L. BIERBRIER, *HTBM* 10, Londres, 1982, p. 9-10, pl. 4-5; dans cette publication, le  n'est pas marqué dans la copie manuscrite mais il semble cependant bien visible sur la photographie); on notera que ces deux exemples utilisent aussi le déterminatif . La graphie est un peu moins rare à partir de l'époque ptolémaïque.

(...) pourrait proposer une graphie  de la conjonction *jn*, « par ». Cette graphie archaïque est bien attestée encore à la XVIII^e dynastie, mais le passage ne me semblerait alors pas présenter de sens. Du reste, le geste du personnage ressemble plus à celui de la récitation, déterminatif attendu de *njs*, avec bras avant baissé vers le sol et bras arrière tendu vers l'avant³⁷ (voir , qui ne reproduit pas exactement la position des bras de notre signe, qui est inverse) qu'à celui du coureur , avec deux bras coudés et jambes en position de course.

La formule *hr hrw n wsh-ht*, « à la voix de l'offrant », est une variante attestée au milieu de la XVIII^e dynastie³⁸ de la formule plus fréquente *hr hrw njs n wsh-ht*, « au son de l'appel de l'offrant »³⁹. On notera que, d'après le contexte, il semble plus logique de traduire *wsh-ht* dans notre passage par « (action d') offrande » que par « offrant », puisque l'officiant est déjà nommé auparavant (*š n=j*, « celui qui m'appelle »). La même traduction conviendrait d'ailleurs probablement aussi pour les passages parallèles⁴⁰.

(k) Le signe  est en partie lacunaire, mais il peut être restitué avec certitude d'après les traces et une photographie prise avant restauration.

(l) La colonne 7 comporte plusieurs lacunes dues au sciage en deux de la statue. Les traces visibles sur place, ainsi qu'une photographie prise avant les restaurations qui oblitèrent en partie les signes, permettent cependant d'assurer la restitution proposée en fig. 8.

(m) *d(š)r srf*: noter l'absence du *aleph*, qui tend à rattacher le terme au radical *dr*, « repousser », malgré la présence du ⁴¹. L'épithète est fréquente dans les autobiographies du Moyen Empire⁴²; elle reste bien attestée dans la première moitié de la XVIII^e dynastie, comme en

Fig. 8. Inscription restituée de la col. 7 de l'inscription autobiographique.

37. Voir par exemple Br. DOMINICUS, *Gesten und Gebärden in Darstellungen des Alten und Mittleren Reiches* (SAGA 10), Heidelberg, 1994, p. 77-95. Le même déterminatif pour *njs* se retrouve par exemple sur la stèle pratiquement contemporaine Turin 1644 de Tjanuny (An. BRACK – Ar. BRACK, *Das Grab des Tjanuni – Theben Nr. 74* [AV 19], Mayence, 1977, pl. 45c, l. 4).

38. *Wb. I*, 257, 7 cite Ouserhat (TT 56 = Chr. BEINLICH-SEEGER – A. G. SHEDID, *Das Grab des Userhat*, TT 56 [AV 50], Mayence, 1987, p. 80-81, fig. 37 [Texte 25f], époque d'Amenhotep II) et Tjanuny (TT 76, époque de Thoutmosis IV). Ajouter THE EPIGRAPHIC SURVEY, *The Tomb of Kheruef. Theban Tomb 192* (OIP 102), Chicago, 1980, pl. 10 A et p. 33, n. d.

39. *Wb. II*, 205, 2-4; W. BARTA, *Aufbau*, p. 95 (formule 115) (1^{re} moitié de la XVIII^e dynastie); p. 123 (formule 124) (2^{de} moitié de la XVIII^e dynastie); p. 149 (formule 115) (XIX^e dynastie).

40. Voir J. ASSMANN, « Harfnerlied und Horussöhne », *JEA* 65 (1979), p. 59.

41. La graphie  dans la tombe de Houy pour la même expression montre que le transfert d'étymologie était parfois accompli à la XVIII^e dynastie (N. DE G. DAVIES – A. H. GARDINER, *The Tomb of Huy* [TTS 4], Londres, 1926, pl. 21).

42. Voir J. JANSSEN, *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk I, de teksten*, Leyde, 1946, p. 118; S. BICKEL – P. TALLET, « La statue de Meket, un fonctionnaire modèle », *BIFAO* 96 (1996), p. 79, n. j.

témoigne son emploi dans les tombes de Djéhouty (TT 110)⁴³ et de Ineny (TT 81)⁴⁴.

(n) La forme *wpw-hr* suivant une négation, il est possible que la formule employée dans ce début de colonne soit la suite directe de la proposition négative commencée à la colonne précédente. On pourrait restituer quelque chose comme « Je ne me suis pas élevé en témoin [contre un pauvre (ou similaire)] mais (j'avais au contraire) le bras courbé vers le plus faible que moi ». Comme le montre son emploi dans notre texte en relation avec une personne de basse condition, l'expression *dh rmn*, « baisser le bras » semble bien être une marque très générale de respect envers l'autre, plus qu'une marque spécifique de révérence envers un supérieur⁴⁵. Le geste se double peut-être ici d'une marque d'assistance, Nebseny baissant les bras en direction d'un pauvre afin de l'aider.

(o) Le fait d'être « sourd de visage » est habituellement considéré dans les autobiographies comme un défaut, synonyme de fermeture et d'indifférence, et se trouve donc nié. On trouve cependant cette absence d'écoute reconnue comme une qualité dans l'« enseignement d'un homme à son fils », lorsque l'auteur conseille de se tenir à l'écart du tapage⁴⁶. Le même aspect positif de l'expression se retrouve dans une épithète autobiographique sur une stèle de la Deuxième Période Intermédiaire : *sh-hr sdm=f md.wy*, « sourd de visage quand il entend deux discours »⁴⁷. Il est probable que l'emploi de cette expression dans le texte de Nebseny soit sensiblement le même et que l'auteur se flattait d'être resté sourd à des propos mensongers (ou autres), dont le détail se trouverait malheureusement perdu dans la lacune du début de la colonne suivante.

(p) Malgré les lacunes, il semble qu'on puisse comprendre que Nebseny a reçu une réponse directe du dieu, probablement lors d'un oracle ou d'un rêve. Ce type de manifestation n'est pas fréquemment attesté pour les particuliers à la XVIII^e dynastie. Ce n'est probablement pas un hasard si la phrase suivante fait allusion à la longévité assez exceptionnelle de Nebseny : celle-ci serait la conséquence directe de l'intervention divine⁴⁸.

(q) S'il est fréquent de trouver mention de l'âge atteint dans la documentation, sous la forme *ph X rnp.t*, « atteindre X années »⁴⁹, notamment dans

43. N. DE G. DAVIES, « Tehuti: Owner of Tomb 110 at Thebes », dans *Studies presented to F.Ll. Griffith*, Londres, 1932, p. 287, pl. 39, l. 8.

44. *Urk. IV*, 63, 6. Voir aussi la tombe de Houy (TT 40), de l'époque de Tout-ânkh-Amon, citée *supra*, n. 41.

45. L'expression *h3m rmn* semble bien être employée aussi parfois dans ce sens, voir H. GOEDICKE, « A Neglected Wisdom Text », *JEA* 48 (1962), p. 33, n. ad.

46. G. POSENER, « Section finale d'une sagesse inconnue (recherches littéraires II) », *RdE* 7 (1950), p. 80 et 83, n. h; H.-W. FISCHER-ELFERT, *Die Lehre eines Mannes für seinen Sohn* (*ÄgAbh* 60), Wiesbaden, 1999, p. 250, n. d (exemple aimablement signalé par Y. Volokhine).

47. A. LEAHY, « A Stela of the Second Intermediate Period », *GM* 44 (1981), p. 23-30 et p. 25, n. e.

48. À propos de l'intervention divine sur la durée de vie des individus lors d'oracles, de pratiques incubatoires et de rêves, voir P. VERNUS, « Études de philologie et de linguistique », *RdE* 32 (1980), p. 128-134; Ph. COLLOMBERT, « Une stèle de donation pour l'entretien de la lampe de Mout et Khonsou-l'enfant », *BSEG* 26 (2004), p. 24.

49. *Wb. I*, 534, 13. Sur la mention de l'âge dans les textes autobiographiques, voir St. SEIDLMEYER, « "Dreissig Jahre liess ich gehen..." Ergänzungen zu zwei Jubiläumsinschriften im Gebiet von Aswân », *MDAIK* 57 (2001), p. 252-255; E. FROOD, « Ritual Function and Priestly Narrative:

Ainsi, le chef des travaux Minmosé (sous Thouthmosis III-Amenhotep II) se vante de « passer la nuit éveillé à chercher des choses utiles ; à l'aube, ses désirs se trouvent accomplis » (*sdr rsy(w) hr ḥḥ ḫ.t hd-t3 rwd.t=f ḥpr(w)*)⁶⁸. De même, Kenamon (sous Amenhotep II) prétend que « s'il se soucie de quoi que ce soit à la nuit tombée, dont on se réveille (?) chaque matin, (alors), à l'aube, [...] » ([...] *dj=f hr jm m grh nhp=tw (?) hr=s tp-dw3y.t ḥd-t3 [...]*)⁶⁹. Dans notre cas, Nebseny est manifestement chargé de l'acheminement des provisions, en rapport avec son titre de directeur du *gs-pr* (voir *infra*, p. 362). En revanche, il ne me semble pas qu'il y ait de rapport avec le rite de *ḥt-ḥ3wy*, « le repas du soir », même si la Divine Adoratrice semble parfois impliquée dans ce rituel⁷⁰.

D'après la hauteur probable des personnages et la restitution minimale qui s'impose à la col. 7, on peut estimer qu'il manque entre un tiers et la moitié du texte du dossier. Malgré ces lacunes, on constate que l'autobiographie de Nebseny, qui commence à la col. 7, mélange assez subtilement clichés autobiographiques idéaux (avec des éléments choisis qui se rattachent à la tradition de la XVIII^e dynastie tout en n'excluant pas une certaine originalité dans leur formulation) et allusions à des événements réels de sa vie, permettant de fondre le tout en un ensemble indifférentiable.

Les clichés autobiographiques invitent à proposer une datation de la statue vers le milieu de la XVIII^e dynastie. Le style de la gravure va dans le même sens, et le style général de la pièce, autant qu'on puisse l'apprécier d'après ce qu'il en reste, ne s'oppose pas à une telle datation. Ce Nebseny ne semble pas connu ailleurs⁷¹.

Les textes de ces trois statues citent trois divinités de Hout-sekhem qui méritent quelques développements.

Hathor de Hout-sekhem

Les mentions d'Hathor sur les statues de Neith, Der-pedjet-pesedjet et Nebseny représentent la première attestation du culte de cette déesse dans le VII^e nome de Haute Égypte⁷². On sait que la divinité première et éponyme

68. *Urk.* IV, 1444, 17-18.

69. N. DE G. DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun at Thebes (PMMA V)*, New York, 1930, p. 16, pl. VIII, col. 35. Dans le même ordre d'idée, voir V. RONDOT, *La grande salle hypostyle de Karnak. Les Achiraves*, Paris, 1997, p. 44, n. b (contexte royal); J. C. DARNELL, « A New Middle Egyptian Literary Text from the Wadi el-Hôl », *JARCE* 34 (1997), p. 98-99.

70. C. E. SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amun*, Copenhague, 1940, p. 25; M. GITTON, dans *LÄ* II, 1977, col. 796, n. 53, s. v. « Gottesgemahlin ». Sur le rite lui-même, voir M. SMITH, *Papyrus Harkness (MMA 31.9.7)*, Oxford, 2005, p. 208 (avec références).

71. Il semble difficile de l'identifier au Nebseny « scribe du trésor de l'épouse du dieu » (Et. GRAEFE, *Untersuchungen zur Verwaltung und Geschichte der Institution der Gottesgemahlin des Amun vom Beginn des Neuen Reiches bis zur Spätzeit II : Analyse und Indices (ÄgAbh 37)*, Wiesbaden, 1981, p. 114 (n. 140), compte tenu de la fréquence de ce nom à la XVIII^e dynastie.

72. Voir déjà Ph. COLLOMBERT, « The Gods of Hut-sekhem and the Seventh nome of Upper Egypt », dans Chr. J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists (OLA 82)*, Louvain, 1998, p. 289-294. Le titre de « prêtresse d'Hathor » attribué vers la fin de l'Ancien Empire à quatre femmes dans les tombes de Qasr es-Sayyad (voir T. SÄVE-SÖDERBERGH, *The Old Kingdom Cemetery at Hamra Dom [El-Qasr wa es-Saiyad]*, Stockholm,

de cette province était Bat⁷³. Pour le Moyen Empire, l'unique source d'information relative aux cultes du VII^e nome est actuellement la Chapelle Blanche, qui mentionne encore la seule déesse Bat⁷⁴; toutefois, il est possible que cette liste des divinités gravée sur les soubassements de la Chapelle Blanche ait une valeur quelque peu canonique et qu'elle ne reflète donc déjà plus exactement la réalité des cultes d'Égypte à l'époque de Sésostri I^{er}⁷⁵.

Selon une hypothèse de H. G. Fischer, la déesse Bat aurait été peu à peu supplantée et assimilée par Hathor, dont le culte florissant dans le nome voisin de Dendera rayonnait dans les villes environnantes de Haute Égypte⁷⁶. En fait, si l'on essaie d'esquisser une topographie cultuelle du VII^e nome à partir des sources actuellement disponibles de l'Ancien au Nouvel Empire, on est frappé par l'évolution strictement parallèle des réalités topographiques, de certaines données archéologiques et des cultes en vigueur. De même que Bat cède le pas à Hathor entre le Moyen et le Nouvel Empire, la ville de Batiou s'efface devant la montée en puissance de Hout-sekhem, nouvellement créée par Sésostri I^{er}. Cette évolution définie à partir des sources écrites trouve encore un écho dans l'archéologie. Un coup d'œil à la carte des nécropoles fouillées par W. M. Fl. Petrie dans le VII^e nome⁷⁷ suffit en effet à mettre en évidence un très net déplacement des sites d'inhumation : tous les cimetières de l'Ancien Empire sont localisés près de la ville d'Abadiyeh ; en revanche, à partir du Moyen Empire, la plupart des nécropoles se trouvent situées plus en aval, dans les environs de Hout-sekhem. Ces éléments permettent de proposer un tableau cohérent de la topographie antique et de son évolution : Batiou, site de la déesse Bat éponyme, correspond vraisemblablement au village moderne d'Abadiyeh – dont il semble conserver encore la structure phonétique –, de même que Hout-sekhem, ville d'une déesse Hathor, correspond à l'actuelle Hou. À partir du Moyen Empire et de la création de Hout-sekhem par Sésostri I^{er} (voir *infra*), le pôle d'attraction du nome va peu à peu se déplacer de Batiou vers cette nouvelle localité, à l'importance croissante. Au Nouvel Empire, la ville de Batiou disparaît même complètement de notre

1994, p. 33, 52, 64-66, pl. 9, 28a, 48-49) et à une femme dans le cimetière d'Abadiyeh (W. M. Fl. PETRIE, *Diospolis parva. The cemeteries of Abadiyeh and Hu 1898-99 [EEF 20]*, Londres, 1901, p. 38, § 56; pl. 31) ne doit vraisemblablement pas être considéré comme une manifestation précoce du culte de cette déesse. On retrouve en effet ce titre en d'autres lieux, où tout rapport avec le culte local semble exclu (voir H. G. FISCHER, « The Cult and nome of the Goddess Bat », *JARCE* 1 [1962], p. 7, n. 2).

73. Sur cette déesse voir H. G. FISCHER, *LÄ* I, 1975, col. 630-632, s. v. « Bat »; Id., « The Cult and nome of the Goddess Bat », p. 7-18; Id., « Varia Aegyptiaca », *JARCE* 2 (1963), p. 50-51; Ph. COLLOMBERT, « The Gods of Hut-sekhem », p. 289-290; Id., « Hout-sekhem II », p. 53-54.

74. P. LACAU – H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er} à Karnak*, Le Caire, 1956, p. 225, pl. 3.

75. On sait aussi que la liste fut recopiée sans adaptation à l'époque d'Amenhotep I^{er}, date à laquelle nombre de références étaient désormais assurément obsolètes (voir C. GRAINDORGE – Ph. MARTINEZ, « Karnak avant Karnak : les constructions d'Amenhotep I^{er} et les premières liturgies amoniennes », *BSFE* 115 [1989], p. 47-49).

76. Voir H. G. FISCHER, *Dendera in the Third Millennium B. C. down to the Theban Domination of Upper Egypt*, New York, 1968, p. 23-30; Id., « The Cult and nome of the Goddess Bat », p. 7, n. 4.

77. Voir W. M. Fl. PETRIE, *Diospolis parva*, pl. I.

documentation, supplantée par sa proche rivale Hout-sekhem⁷⁸. Les divinités correspondantes suivent la fortune de leur ville d'origine et Hathor gagne en importance ce que Bat perd. Il est donc fort probable que le culte de l'Hathor du VII^e nome tire son origine du domaine créé par Sésostri I^{er} et n'ait pas de rapport direct avec celui de la grande déesse tentaculaire de Dendera.

Quoi qu'il en soit de son origine, il est certain qu'au Nouvel Empire la déesse majeure du VII^e nome est Hathor. Elle est, et pour longtemps, la seule qualifiée de « maîtresse de Hout-sekhemou », dans les documents administratifs aussi bien que dans les textes à caractère religieux⁷⁹. La liste des villes du toit du temple de Ramsès III à Médinet Habou la cite d'ailleurs comme seule divinité de la localité⁸⁰.

À partir de la Troisième Période Intermédiaire, on rencontre plus de personnel attaché à son culte. On lui connaît des « prêtres-*whm* », un « père diyin » et surtout des « prophètes »⁸¹. On trouve à la XXII^e dynastie un « prophète d'Hathor maîtresse de Hout-sekhem »⁸² mais les suivants sont tous « prophète d'Hathor (et) de Neferhotep » : le dieu Neferhotep a fait son apparition dans les titulatures à côté de la déesse. Il reste cependant toujours cité après la divinité majeure⁸³. Concernant le clergé féminin, les nombreuses « musiciennes de Hout-sekhem » connues⁸⁴ devaient être aussi rattachées au culte d'Hathor. On connaît en effet une « musicienne d'Hathor maîtresse de Hout-sekhem »⁸⁵ dont le titre n'est vraisemblablement qu'une variante du premier.

Vers la fin des dynasties indigènes ou le début de l'époque ptolémaïque, le culte et le domaine de Neferhotep prennent le pas sur ceux d'Hathor. Cependant, elle reste une divinité majeure de Hout-sekhem au titre de déesse « historique » de la ville. Ainsi, dans la stèle BM 934 provenant de Hout-sekhem⁸⁶, c'est encore elle qui représente les dieux locaux. Dans la titulature de Nesmin fils de Padiimennebnesouttaouy, en revanche, elle est encore citée, mais seulement en sixième position, après Neferhotep, les dieux

78. Contrairement à ce que l'on a pu écrire parfois, il est certain que Batiou et Hout-sekhem étaient bien deux villes totalement indépendantes l'une de l'autre. La mention conjointe des deux toponymes dans le pBrooklyn 35.1446 suffit à le prouver (W. C. HAYES, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum [Wilbour Monographs 5]*, Brooklyn, 1955, p. 27).

79. Voir les statues publiées dans cet article; la même épithète se retrouve par exemple dans le pHarris I, 61a, 9 (W. ERICHSEN, *Papyrus Harris I [BÆ 5]*, Bruxelles, 1933, p. 71, 12 = P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I [BdE 109/1]*, Le Caire, 1994, p. 310); dans la correspondance de Maanakhtef et Amenmes, « scribe du domaine d'Hathor maîtresse de Hout-sekhem » (pDeM VIII, IX, X et XVIII : J. ČERNÝ, *Papyrus hiératiques de Deir el-Medineh I [DFIFAO 7]*, Le Caire, 1978, p. 20-23, pl. 24-27; *Ibid.* II [DFIFAO 22], Le Caire, 1986, p. 1, pl. 1); dans l'hymne à Ouaset (W. HELCK, « Ritualszenen in Karnak », *MDAIK 23* [1968], p. 119-126), etc.

80. THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu VII : The Temple Proper III : The Third Hypostyle Hall (OIP 93)*, Chicago, 1964, pl. 554.

81. Voir Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem I », p. 63-70; *Id.*, « Hout-sekhem II », p. 15-70; *Id.*, « La stèle de Nesmin (complément à Rde 48 [1997], p. 15-70) », *Rde 49* (1998), p. 239-242.

82. Grande stèle de Dakhle : voir A. H. GARDINER, « The Dakhle Stela », *JEA 19* (1933), p. 19-30, pl. V-VII.

83. Voir Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem II », p. 64-69, sur les débuts du culte de Neferhotep.

84. Voir *ibid.*, p. 16-44.

85. Citée sur l'édit de Ptolémée III Évergète : voir *ibid.*, p. 63-70.

86. Voir *ibid.*, p. 55-60, pl. V-VI.

du mythe osirien et Min⁸⁷. Son titre de « maîtresse de Hout-sekhem » est parfois remplacé à cette époque par celui de « qui réside à Hout-sekhem », preuve d'une certaine régression de l'importance de la déesse⁸⁸.

Dans la liste géographique d'Auguste à Philae⁸⁹, c'est encore Hathor qui représente le VII^e nome; de même, la « maîtresse de Hout-sekhem » citée dans les processions de Taharqa et de Ptolémée II Philadelphe à Thèbes et Philae⁹⁰, dont la tradition ancienne se retrouve en partie dans la procession d'Auguste, doit certainement faire allusion à la déesse Hathor du nome.

Dans la théologie des grands temples ptolémaïques, Hathor du VII^e nome se trouve cependant souvent évincée au profit de Nephthys. Si Nephthys a pu devenir la représentante attitrée du VII^e nome d'après certaines spéculations tardives, il ne semble pas, d'après la maigre documentation provenant de Hou, qu'elle ait bénéficié d'un culte de premier plan dans la ville; Hathor, la déesse « historique », resta toujours la déesse majeure dans le nome même. L'hésitation des théologiens ptolémaïques, qui choisissaient soit Nephthys, soit Hathor, pour représenter le VII^e nome dans les temples d'Edfou et de Dendera, reflète surtout la dualité des moyens qui étaient utilisés dans la composition des textes de ces processions géographiques tardives : soit ils optaient pour une géographie religieuse plus proche des réalités cultuelles du VII^e nome et choisissaient Hathor la déesse « historique », soit leur choix, par le biais d'une spéculation linguistique tardive (Nephthys = *Nb.(t)-Hwt* = « maîtresse de Hout »), se tournait vers Nephthys, qui n'avait originellement aucun rapport avec les cultes locaux⁹¹.

Le Grand Texte Géographique d'Edfou⁹² résout quant à lui ce dilemme par l'assimilation des deux déesses : « Nephthys est là, Hathor est [son nom] »⁹³. Le Manuel de géographie sacrée de Tebtynis fait de même : « Quant à Hathor maîtresse de Hout-sekhem, c'est Nephthys »⁹⁴. On retrouve d'ailleurs cette assimilation Nephthys/Hathor dans d'autres documents relatifs au VII^e nome de Haute Égypte⁹⁵.

La portée du culte d'Hathor de Hout-sekhem trouve encore un écho dans les listes des différentes Hathors d'Égypte, où « Hathor maîtresse de Hout-sekhem »

87. R. O. FAULKNER, *The Papyrus Bremner-Rhind (BÆ 3)*, Bruxelles, 1933, p. 32-34; *Id.*, « The Bremner-Rhind Papyrus—II », *JEA 23* (1937), p. 10-12; F. M. H. HAİKAL, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin I (BÆ 14)*, Bruxelles, 1970, p. 13-16, pl. I-III.

88. Fragment de pilier dorsal Louvre E 31857 (inédit).

89. G. BÉNÉDITE, *Philae*, p. 90, 9-13, pl. 28; PM VI, 246, (382)-(383).

90. Karnak-Est : J. LECLANT, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie (BdE 36)*, Le Caire, 1965, p. 56-58, pl. 31-35; Karnak-Nord : *ibid.*, p. 85-86, pl. 50-53; Philae : G. BÉNÉDITE, *Philae*, p. 9, 11-12, pl. III; temple de Mout : S. SAUNERON, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak (MIFAO 107)*, Le Caire, 1983, pl. XV.

91. Voir Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem II », p. 61-64.

92. *Edfou I*, 339, 6.

93. La restitution est rendue certaine par le parallèle en *Edfou I*, 342,10, concernant le XVIII^e nome de Haute Égypte. Le $\text{—} = m [rn=s]$, absent de la publication, est encore visible (voir *Edfou XV*, pl. 11).

94. J. OSING, *The Carlsberg Papyri 2. Hieratische Papyri aus Tebtynis I (CNIP 17)*, Copenhague, 1998, p. 166-167, et n. w.

95. *Livre du Fayoum* (H. BEINLICH, *Das Buch von Fayum [ÄgAbh 51]*, Wiesbaden, 1991, p. 93, 168-171 et pl. 15-16); *Opet 196* = S. SAUNERON, « Ounchepef, le dieu-phénix de Diospolis parva », *Kēmi 16* (1962), p. 40-41 = *Id.*, *Villes et légendes d'Égypte (BdE 90)*, Le Caire, 1983, p. 38-39; *Kom Ombo 582*; *Philae I*, p. 192 et fig. 109, p. 189.

occupe une place importante. Ainsi, dès le règne de Ramsès II, elle est une des quatre Hathors (avec Hathor de Dendera, Hathor de Cusae et Hathor d'Atfih) qui allaitent le jeune roi Ramsès dans le temple de son père en Abydos, sa présence étant peut-être due ici à la proximité géographique de Hout-sekhem et d'Abydos⁹⁶. À la Basse Époque, les « sept Hathors » sont textuellement rattachées à une ville précise. Cependant, les traditions divergent et la liste des « sept Hathors » varie en conséquence; en dehors de certaines Hathors majeures qui apparaissent dans toutes les listes (notamment Hathor de Dendera, Hathor de Cusae et Hathor du sycomore), il en est d'autres plus facultatives et interchangeables; « Hathor maîtresse de Hout-sekhem » est de celles-ci. On la retrouve cependant citée dans la plupart des listes des « sept Hathors » à Dendera⁹⁷ et Edfou⁹⁸. Elle est aussi mentionnée dans les listes d'Hathors plus « étoffées » de la même époque⁹⁹, qui tirent probablement leur origine de ces listes des « sept Hathors ».

Sésostri I^{er}

Sésostri I^{er} est à la fois le fondateur et l'éponyme de la ville de Hout-sekhem-Khéper-ka-Rê : « le-domaine-(nommé)-la-puissance-de-Khéperkarê ». À sa création, Hout-sekhem-Kheper-ka-Rê n'était qu'un domaine agricole, mais déjà probablement doté d'une envergure inaccoutumée. Comme me le suggère Luc Gabolde, il pourrait s'agir d'une fondation instituée dans le but unique d'alimenter le culte d'Amon thébain, qui venait d'être établi sur des bases nouvelles à Karnak. Représenté sous les traits d'une femme, le domaine apparaît sur le soubassement de la Chapelle Blanche, parmi plusieurs « figures de prospérité » agenouillées apportant leurs offrandes¹⁰⁰. À côté de certaines figurations de notions plus ou moins abstraites (*h'py*, *šh.t*, *šm'*, *mhw*, *wꜥd-wr*, *š-rsy*, etc.), on y découvre plusieurs représentations faisant référence à des domaines (*hw.t*) particuliers fondés par Sésostri I^{er},



Fig. 9. Représentation de *Hwt-šhm-hpr-kꜣ-r'* sur une paroi du Grand château d'Amon (détail d'après L. Gabolde, *Le « grand château d'Amon » de Sésostri I^{er} à Karnak*, pl. 26).

96. A. MARIETTE, *Abydos : description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville I*, Paris, 1869-1880, pl. 25; K. BOSSE-GRIFFITH, « The Great Enchantress in the Little Golden Shrine of Tut'ankhamûn », *JEA* 59 (1973), p. 103, fig. 1; PM VI, 5 (49).

97. *MamDendara*, 290, 13; *Dendara VI*, 15, 118-119.

98. *MamEdfou*, 30, 5; 33, 6. Il est certain qu'elle figurait aussi parmi les « sept Hathors » dont la légende a aujourd'hui disparu en *Edfou I*, 440, 1-11. Elle se trouvait soit en sixième position, si la liste suivait la tradition du Mammisi d'Edfou (*MamEdfou*, 30, 33, 117-143 = Hathor de Thèbes, Hathor de Dendera (les deux premières inversées), Hathor d'Atfih, Hathor du sycomore, Hathor d'Hérakléopolis, Hathor de Hout-sekhem, Hathor de *š-dšr*), soit en troisième position si la liste suivait la tradition des cryptes de Dendera (*Dendara VI*, 15-17, 118-119 = Hathor de Thèbes, Hathor du sycomore, Hathor de Hout-sekhem, Hathor de Cusae, Hathor d'Hérakléopolis, Hathor d'Atfih, Hathor de *š-dšr*).

99. *Dendara III*, 33-34; *Philae II*, p. 128; *MamEdfou*, 127, 14.

100. Voir P. LACAU – H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er}*, pl. 12, scène 2; J. BAINES, *Fecundity Figures*, Warminster, 1985, p. 153-155.

tels que le *hw.t hnm-s.wt-hpr-kꜣ-r'*¹⁰¹ et le *hw.t hnty-s.wt-hpr-kꜣ-r'*¹⁰². C'est dans ce contexte qu'apparaît pour la première fois, domaine parmi d'autres, *hw.t šhm-hpr-kꜣ-r'*, « le-domaine-(nommé)-la-puissance-de-Khéperkarê », qui deviendra la ville de Hout-sekhem. Aucun des autres domaines cités sur la Chapelle Blanche ne connaîtra une telle prospérité. L'importance particulière de ce domaine dès l'époque de sa fondation par Sésostri I^{er} se trouve confirmée par une seconde représentation, sur les parois du « grand château d'Amon » de Sésostri I^{er} à Karnak. Il apparaît sur un soubassement, figuré de la même manière que sur la Chapelle Blanche (fig. 9)¹⁰³.

Sésostri I^{er} fit l'objet d'un culte *post mortem* dans plusieurs localités d'Égypte à des titres divers¹⁰⁴, mais c'est bien évidemment à ce titre de fondateur de la ville qu'il fut intégré au panthéon local de Hout-sekhem¹⁰⁵. Il est actuellement impossible de préciser si ce culte fut instauré du vivant du pharaon, aucun monument royal de cette époque n'ayant encore été retrouvé dans la ville¹⁰⁶. En revanche, la présence à Hout-sekhem d'un homme nommé « Kheperkarê » sous Amenemhat III peut vraisemblablement être interprétée comme la première trace d'un culte de Sésostri I^{er} dans cette ville¹⁰⁷. Ce culte perdura pendant toute la Deuxième Période Intermédiaire puisqu'on le retrouve encore florissant à Hout-sekhem dans la première moitié de la XVIII^e dynastie, comme le montrent à l'envi les statues publiées ici même, où il figure aux côtés d'Hathor, de l'oiseau-*benou* ou d'Amon. Sésostri I^{er} y est toutefois qualifié de  : « résidant à Hout-sekhem »; cette désignation signifie que le roi n'était qu'une divinité mineure, invitée dans le panthéon local. À en juger par le mutisme de la documentation, il semble que son culte tomba en désuétude après le Nouvel Empire¹⁰⁸.

101. Nom probable du temple funéraire de Sésostri I^{er} à Licht (voir W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs* [PdÄ 3], Leyde, 1958, p. 247; F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches II. Unterägypten und die angrenzenden Gebiete* [TAVO 66/2], Wiesbaden, 1987, p. 43-44).

102. Peut-être la ville de pyramide de Sésostri I^{er} à Licht, compte tenu du déterminatif utilisé ici (pour une autre interprétation, voir F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches I. Oberägypten und das Fayyum* [TAVO 66/1], Wiesbaden, 1986, p. 109).

103. Voir L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon » de Sésostri I^{er} à Karnak* (MAIBL NS 17), Paris, 1998, p. 85-88, pl. 26-27; Th. ZIMMER – ABD EL-HAMID MAAROUF, « Le Moyen Empire à Karnak : Varia 2 », *CahKarn* 9 (1993), p. 227-232, fig. 3-4. Chronologiquement, cette mention est même un peu antérieure à celle de la Chapelle Blanche, datée de la fête-*sed* de Sésostri I^{er}.

104. Voir KHALED EL-ENANY, « La vénération *post mortem* de Sésostri I^{er} », *Memnonia* 14 (2003), p. 129-137.

105. *Ibid.*, p. 133-134. Ce culte du fondateur trouve un parallèle dans celui d'Amenhotep I^{er}, fondateur et patron du village de Deir el-Médineh, voir J. ČERNÝ, « Le culte d'Aménophis I^{er} chez les ouvriers de la nécropole thébaine », *BIFAO* 27 (1927), p. 159-203.

106. On peut tout juste signaler des scarabées (W. M. FI. PETRIE, *Diospolis parva*, p. 43, § 61; 50, § 76; pl. 41, 7 et 8) et une coquille d'huître (*ibid.*, p. 43, § 61; PM V, 108) à son nom.

107. Voir W. C. HAYES, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom*, p. 20, l. 25; p. 21, l. 59 et p. 25. Le phénomène est différent pour les nombreux « Kheperkarê » qui ont vécu à l'époque de Sésostri I^{er} lui-même (PN I, 269, 1). Cette pratique – sorte d'hommage au souverain régnant – est courante à toutes les époques et n'a évidemment rien à voir avec le culte du roi.

108. Voir toutefois Ph. COLLOMBERT, « The Gods of Hut-sekhem », p. 292, sur l'hypothèse d'une survie de l'iconographie de Sésostri I^{er} dans les représentations de Nefertite.

L'oiseau-benou

Dans les trois documents étudiés ici, cette divinité n'apparaît que sur la statue de Nebseny. Celle-ci est d'ailleurs actuellement la plus ancienne attestation du culte du phénix dans le VII^e nome. Cependant, plusieurs autres documents ne provenant pas directement du nome nous fournissent quelques indices sur le culte de l'oiseau-benou dans ce nome.

Un toponyme Per-benou « La-maison-du-phénix » apparaît pour la première fois dans notre documentation dans la liste du temple de Ramsès II à Abydos (𓆎 𓆏 𓆑)¹⁰⁹. Le toponyme y est cité entre Hout-sekhem et Per-djadja (ville située au nord de Hout-sekhem). Dans les listes de lieux de cultes d'Égypte gravées sur les parois du temple de Médinet Habou sous Ramsès III et Ramsès VI, on trouve mentionné entre ces deux villes un « phénix, grand dieu » (𓆎 𓆏 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕), qui fait manifestement référence au même culte¹¹⁰; on notera toutefois que le nom divin n'y est rattaché à aucun toponyme. Notre Per-benou se trouve encore cité dans l'onomasticon Golenischeff (𓆎 𓆏 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕)¹¹¹, dans la liste du naos d'El-Arish (𓆎 𓆏 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕)¹¹², ainsi que, peut-être, dans un hymne démotique à Isis¹¹³. On ne retrouve plus trace du toponyme dans la documentation grecque, copte ou arabe¹¹⁴.

L'absence de déterminatif de la ville dans les exemples les plus anciens et la simple mention du « phénix » chez Ramsès III (et Ramsès VI) semblent indiquer que *pr-bnw* ne désignait pas à proprement parler une ville mais plus probablement un simple sanctuaire, peut-être plus ou moins dépendant de Hout-sekhem.

Étant donné la confiance que l'on peut accorder à l'ordre d'énumération des villes du temple de Ramsès II à Abydos, il semble logique de conclure que Per-benou se situait en aval de Hout-sekhem. L'onomasticon Golenischeff cite, quant à lui, Per-benou entre Na-shenou-en-Setekh et Hout-sekhem, mais on sait que l'ordre d'énumération suivi par ce document comporte quelques erreurs (notamment dans la localisation de villes situées sur des rives opposées). G. Daressy¹¹⁵ avait identifié pendant un temps Per-benou avec l'actuelle Farschout. A. H. Gardiner¹¹⁶ proposait quant à lui de la situer près de l'emplacement de la tombe d'Harsisès surnommé Dionysos, où se trouvait une repré-

sentation de l'oiseau-benou. On notera cependant que cette tombe, contrairement à ce qu'indique le Porter et Moss, qui la situait « about a mile south of temple enclosure, at edge of desert », se trouvait en fait dans l'enceinte même du fort romain de Hou, la « temple enclosure » du Porter et Moss¹¹⁷.

Un site proche conviendrait fort bien à la localisation de Per-benou : des fouilles belges ont révélé en 1927, près du deir copte, légèrement en aval du fort de Hou, une petite nécropole tardive d'animaux sacrés (ibis et faucons), qui pourraient être considérés comme des émanations du phénix¹¹⁸; Per-benou se situerait dans les environs. Sa localisation à la périphérie de Hout-sekhem permettrait d'expliquer qu'elle ait été citée tantôt avant, tantôt après cette dernière. Il devait s'agir d'un sanctuaire modeste, entouré de quelques pâtés de maisons. On notera enfin que l'oiseau-benou de notre région semble encore cité dans un graffito du Gebel Tarif¹¹⁹, la montagne située sur la rive orientale du Nil, en face de Hout-sekhem; le dédicant est représenté tenant un crocodile dans les bras et il se place notamment sous la protection de l'oiseau-benou.

L'oiseau-benou, assimilé à Osiris, est encore très fréquemment cité en relation avec le VII^e nome dans les textes de géographie religieuse des temples ptolémaïques et romains¹²⁰. De même, le toponyme Hout-benou, cité à de nombreuses reprises dans la documentation religieuse des temples d'Edfou¹²¹ et de Dendera¹²² relative au VII^e nome, fait référence au Per-benou attesté au Nouvel Empire¹²³. Il s'agit d'une adaptation aux besoins de la théologie locale (apollinopolite ou tentyrite, en l'occurrence) d'une réalité topographique légèrement différente car le toponyme Hout-benou n'est pas lui-même actuellement attesté dans la documentation provenant du VII^e nome.

On connaît en revanche plusieurs Hout-benou ailleurs en Égypte. La principale est la ville qui se situe dans le XVIII^e nome de Haute Égypte¹²⁴; mais ce nom désigne aussi des sanctuaires ou parties de sanctuaires dédiés au culte osirien, dans plusieurs villes d'Égypte. La dénomination est alors plus fonctionnelle (lieu de renaissance) que topographique, et elle tire peut-être son origine du nom d'un temple héliopolitain¹²⁵. C'est par analogie avec ce sanctuaire

109. A. St. G. CAULFIELD, *The Temple of the Kings at Abydos* (BSAE 8), Londres, 1902, p. 18, pl. XVIII (= KRI II, 545, 15); A. MARIETTE, *Abydos* II, pl. 12; PM VI, 36-37.

110. THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Medinet Habu* VII, pl. 553B; Ch. Fr. NIMS, « Places about Thebes », *JEA* 38 (1952), p. 34-45.

111. A. H. GARDINER, *AEO* II, p. 32*-33*, n° 345, pl. X-XI.

112. G. GOYON, « Les travaux de Chou et les tribulations de Geb d'après le naos 2248 d'Ismaïlia », *Kémi* 6 (1936), p. 1-42, pl. I-IV; PM IV, 1; A. H. GARDINER, *AEO* I, p. 57-58.

113. W. J. TAIT, *Papyri from Tebtunis in Egyptian and in Greek* (Texts from Excavations 3), Londres, 1977, p. 49 et 51, n. p. Pour le démotique, voir peut-être aussi pHarkness VI, 2 = M. SMITH, *Papyrus Harkness*, p. 83 et 238-239.

114. Noter qu'un Per-benou semble avoir aussi existé à El-Kab (J. QUAEGBEUR, « The Demotic and Greek Ostraca from Elkab », dans A. H. S. El-Mosalamy [éd.], *Proceedings of the XIXth International Congress of Papyrology. Cairo 2-9 September 1989* I, Le Caire, 1992, p. 680, fig. 7).

115. G. DARESSY, « Remarques et notes », *RT* 10 (1888), p. 139-141; Id., « Remarques et notes », *RT* 17 (1895), p. 119. Voir aussi Ed. BROVARSKI, « A Coffin from Farshût in the Museum of Fine Arts, Boston », dans L. H. Lesko (éd.), *Ancient Egyptian and Mediterranean Studies in Memory of William A. Ward*, Providence, 1998, p. 39-40 (référence J.-C. Moreno-Garcia).

116. *AEO* II, p. 32*.

117. Voir la description qu'en fait N. L'Hôte, qui la situe bien dans la partie nord-est de l'enceinte (voir J. VANDIER D'ABBADIE, *Nestor L'Hôte [1804-1842]. Choix de documents conservés à la Bibliothèque Nationale et aux Archives du Musée du Louvre*, Leyde, 1963, p. 32-34, pl. 19-21).

118. Voir J. CAPART, « Rapport sur une fouille faite du 14 au 20 février 1927 dans la nécropole de Héou », *ASAE* 27 (1927), p. 43-48; Id., *CdE* 2 (1926), p. 105-111; PM V, 109.

119. Inscription Caire CG 50040: W. SPIEGELBERG, *Die demotischen Denkmäler III. Demotische Inschriften und Papyri* (CGC 50023-50165), Le Caire, 1932, p. 11, pl. IX; Ch. SAMBIN - J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de fête-sed de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95 (1995), p. 434.

120. Voir Ph. COLLOMBERT, « Hout-sekhem II », p. 60, n. 118.

121. *Edfou* V, 194, 5.

122. *Dendara* I, 93, 3-5; *Dendara* II, 133, 3 et X, 282, 14; *Dendara* XII, 66, 9; 160, 2.

123. « Per-benou » apparaît aussi tel quel en *Edfou* I, 200, 8.

124. Voir A. H. GARDINER, *AEO* II, p. 107*-108*, n° 387B; F. GOMAA, *LÄ* III, 1980, col. 88, s. v. « Hut-benu ».

125. Voir L. KAKOSY, *LÄ* IV, 1982, col. 1031, s. v. « Phönix »; ESSAM EL-BANNA, « Le dieu Ptah était-il vénéré à Héliopolis ? », *BIFAO* 84 (1984), p. 114, n. 3; p. 116, n. 4 et p. 117; Id., « Aspects héliopolitains d'Osiris », *BIFAO* 89 (1989), p. 109. L'assimilation avec le *ḥw.t-bnbn* d'Héliopolis semble assurée au moins aux époques tardives. Sur l'oiseau-benou à Héliopolis,

héliopolitain que se seraient développées ces hout-benou qui semblent fleurir essentiellement à Basse Époque dans plusieurs temples d'Égypte. Il s'agissait vraisemblablement d'un espace du temple lié aux rites de résurrection du dieu mort, dans un contexte solaire¹²⁶. On en a relevé l'existence à Karnak¹²⁷, à Tanis¹²⁸, à Saïs¹²⁹, etc.¹³⁰.

Hout-sekhem à la XVIII^e dynastie

Les textes de ces trois statues, associés à d'autres documents, permettent de dresser un tableau très concret et cohérent de Hout-sekhem à cette époque. Fondée par Sésostri I^{er}, la ville renvoie encore essentiellement à la XVIII^e dynastie l'image d'un large domaine en majeure partie consacré à la production agricole et à l'élevage pour le compte du dieu Amon de Karnak.

En témoigne par exemple la présence du « directeur des troupeaux d'Amon », Neith (doc. 1). On notera aussi que le nom de ce fonctionnaire, formé sur celui de la déesse Neith dont aucune trace n'est attestée dans le VII^e nome, révèle très certainement son origine étrangère à la région. En témoigne encore, vers la même époque, cette lettre envoyée par Sennefer, maire de Thèbes sous Amenhotep II, mais aussi haut responsable dans la gestion des biens d'Amon de Karnak, à un fermier nommé Baky, probablement petit responsable local, à Hout-sekhem, des biens d'Amon, comme le laissent deviner les données internes du papyrus. Sennefer prévient le fermier Baky de son arrivée prochaine à Hout-sekhem et le charge de plusieurs travaux¹³¹ :

voir dernièrement H.-G. BARTEL, « Ich bin dieser große Phönix », dans B. Haring – A. Klug (éd.), *6. Ägyptologische Tempeltagung. Funktion und Gebrauch altägyptischer Tempelraum. Leiden, 4.-7. September 2002* (KSG 3/1), Wiesbaden, 2007, p. 35-52.

126. Voir P. KOEMOTH, *Osiris et les arbres. Contribution à l'étude des arbres sacrés de l'Égypte ancienne* (AegLeod 3), Liège, 1994, p. 219-222.

127. Voir A. LEAHY, « In the House of the Phoenix at Thebes (Cairo JE 36938) », dans A. Leahy – J. Taït (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H. S. Smith* (OccPubl 13), Londres, 1999, p. 186, n. d et p. 191-192. Voir aussi M. EATON-KRAUSS – K. JANSEN-WINKELN, « Der Würfelhocker des Hor aus der frühen 22. Dynastie », *MDAIK* 57 (2001), p. 7, n. 3 et K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo* (ÄAT 45), Wiesbaden, 2001, p. 95-96, n. 8 et p. 98-99, n. 1, qui préférèrent lire *hw.t-bz*, mais un rapprochement délibéré des deux termes est peut-être ici à l'œuvre (voir encore THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Reliefs and Inscriptions at Luxor Temple 2. The Facade, Portals, Upper register Scenes, Columns, Marginalia, and Statuary in the Colonnade hall* [OIP 116], Chicago, 1998, pl. 171 et p. 23, n. f). La mention du titre de « sem dans hout-benou » sur une statue d'Hapouseneb (Urk. IV, 472) fait peut-être déjà référence au même sanctuaire de Karnak.

128. GDG IV, 67; J. YOYOTTE, *Annuaire de l'EPHE, Section des sciences religieuses* 91, 1982-1983, p. 220; M. THIRION, « La statuette Tanis D116 », *BSFPT* 2/3 (1989), p. 95-96, n. h.

129. L. KAKOSY, « Phönix », col. 1031, n. 28.

130. Voir encore St. QUIRKE, *The Cult of Ra. Sun-worship in Ancient Egypt*, Londres, 2001, p. 28. Voir aussi les  (l'oiseau est posé sur le *hw.t* dans l'original) répétés à l'envi sur les sousbassements de certaines pièces osiriennes des temples tardifs, désignant vraisemblablement ces pièces comme des hout-benou (Chr. THIERS – Y. VOLOKHINE, *Ermant I, Les cryptes du temple ptolémaïque* [MIFAO 124], Le Caire, 2005, p. 77 et fig. 47-50). Voir aussi le *pr-bnw* cité *supra*, n. 114.

131. Voir R. A. CAMINOS, « Papyrus Berlin 10463 », *JEA* 49 (1963), p. 29-37, pl. VI.

Ramasse pour moi de la verdure en grand nombre, des boutons de lotus, des fleurs, des plantes-*hd'* (?) d'offrande. Et coupe 5000 planches (?) et 200 *mrhnn*. Alors, le bateau dans lequel je viendrai les emportera, car tu n'as pas coupé de bois cette année. Attention, ne reste pas inactif! Si l'on t'empêche de couper, tu iras trouver le gouverneur de Hout(-sekhem) Ouser. Vois, le bouvier de Qous et les bouviers du cheptel qui est sous mon autorité, prends-les pour couper le bois avec les travailleurs qui sont avec toi. Et commande aux bouviers de faire préparer du lait dans des jarres nouvelles en anticipation de mon arrivée.

Le dieu Amon n'est pas cité, mais les titres de « directeur des champs d'Amon », « directeur des jardins d'Amon » et « directeur des troupeaux d'Amon » portés par Sennefer dans sa tombe (TT 96) ne laissent aucun doute sur le possesseur des terres et troupeaux ici mentionnés et au bénéficiaire duquel il intervient. La grande quantité des produits demandés exclut qu'il s'agisse de travaux mineurs, personnels; la lettre fait donc très certainement référence aux possessions d'Amon dans le VII^e nome de Haute Égypte¹³².

On notera aussi que, outre des plantes, il est demandé à Baki de se procurer du bois. Et l'on sait qu'une zone arborée existait dans le voisinage de Hout-sekhem, comme en témoigne notamment la ville nommée *Nj-šn.w-n-sth*, « Les-Arbres-de-Seth », à peu de distance de Hout-sekhem¹³³, mais aussi la présence avérée de vergers dès la fin du Moyen Empire à cet endroit¹³⁴.

À une époque bien plus tardive, le dossier démotique des « Gooseherds of Hou »¹³⁵, série de contrats et autres documents légaux relatifs aux gardiens d'oies du domaine d'Amon dans le VII^e nome de Haute Égypte à la XXVII^e dynastie, témoigne encore des nombreuses possessions du dieu de Thèbes dans cette région et du caractère essentiellement rural de ce nome.

Sous le règne d'Achôris, dans la région de Hout-sekhem, un « *kalasiris* du domaine d'Amon » vend un veau marqué au fer sur la cuisse droite du signe de l'obélisque, qui est certainement une écriture d'« Amon », ce qui nous ramène encore une fois au dieu thébain et à ses troupeaux¹³⁶.

C'est très probablement par ce contexte que s'explique la référence à Amon qui figure sur la statue du flabellifère Der-pedjet-pesedjet (doc. 2). Il ne faut vraisemblablement pas envisager une implantation locale d'un culte d'Amon, dont on ne trouverait nulle trace par ailleurs, mais bien plutôt y voir une référence au dieu de Thèbes, comme en témoigne l'épithète universaliste, mais d'origine diospolite de « maître des trônes du double pays » portée par

132. C'est aussi la conclusion à laquelle parvient R. A. CAMINOS, « Papyrus Berlin 10463 », p. 36.

133. Voir A. H. GARDINER, *AEO* II, p. 31*-32*.

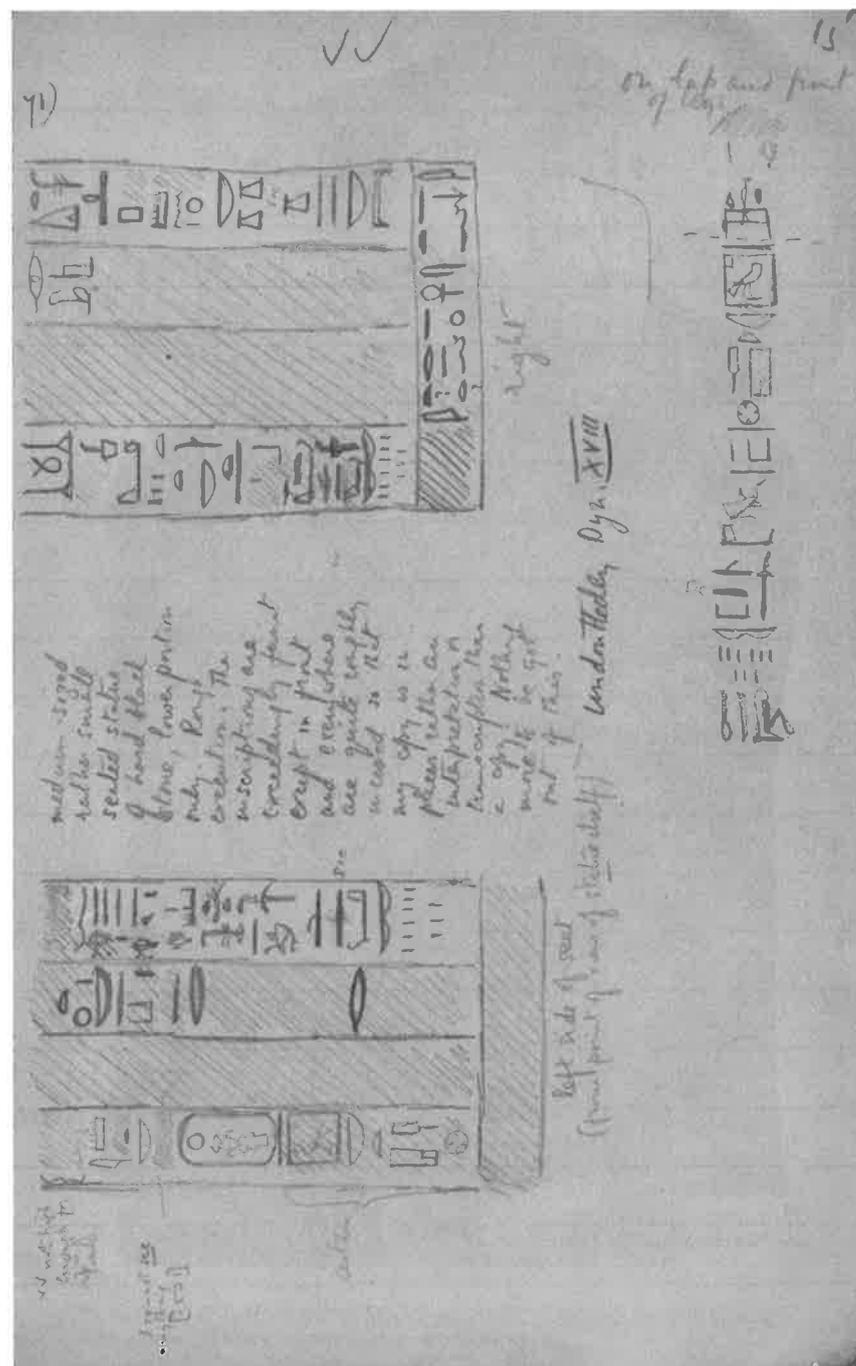
134. W. C. HAYES, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom*, p. 26-29. À la XXII^e dynastie, dans la Chronique d'Osorkon, le VII^e nome de Haute Égypte est encore chargé de livrer une grande quantité de fruits-*ndm.t* au profit des dieux de Thèbes (R. A. CAMINOS, *The Chronicle of Prince Osorkon* [AnOr 37], Rome, 1958, p. 126 et 132-133).

135. S. P. VLEEMING, *The Gooseherds of Hou (Pap. Hou)* (StudDem 3), Louvain, 1991, p. 7-11.

136. U. KAPLONY-HECKEL, « Ein neuer demotischer Papyrus aus der Zeit der Königs Hakoris (Sammlung Michaelides) », *Enchoria* 3 (1973), p. 5-20, pl. 1-2; E. CRUZ-URIBE, *Saite and Persian Demotic Cattle Documents. A Study in Legal Forms and Principles in Ancient Egypt* (ASP 26), Ohio, 1985, p. 2-3, § VI et S. P. VLEEMING, *The Gooseherds of Hou*, p. 117, n. 28 et p. 116-117, n. (gg).



Pl. 1. Statue Stockholm NME 71, vue générale de face (©Medelhavsmuseet de Stockholm).



Pl. 2. Statue Stockholm NME 71, copie A. H. Gardiner, *Notebook 60*, p. 15 (© Griffith Institute, université d'Oxford).



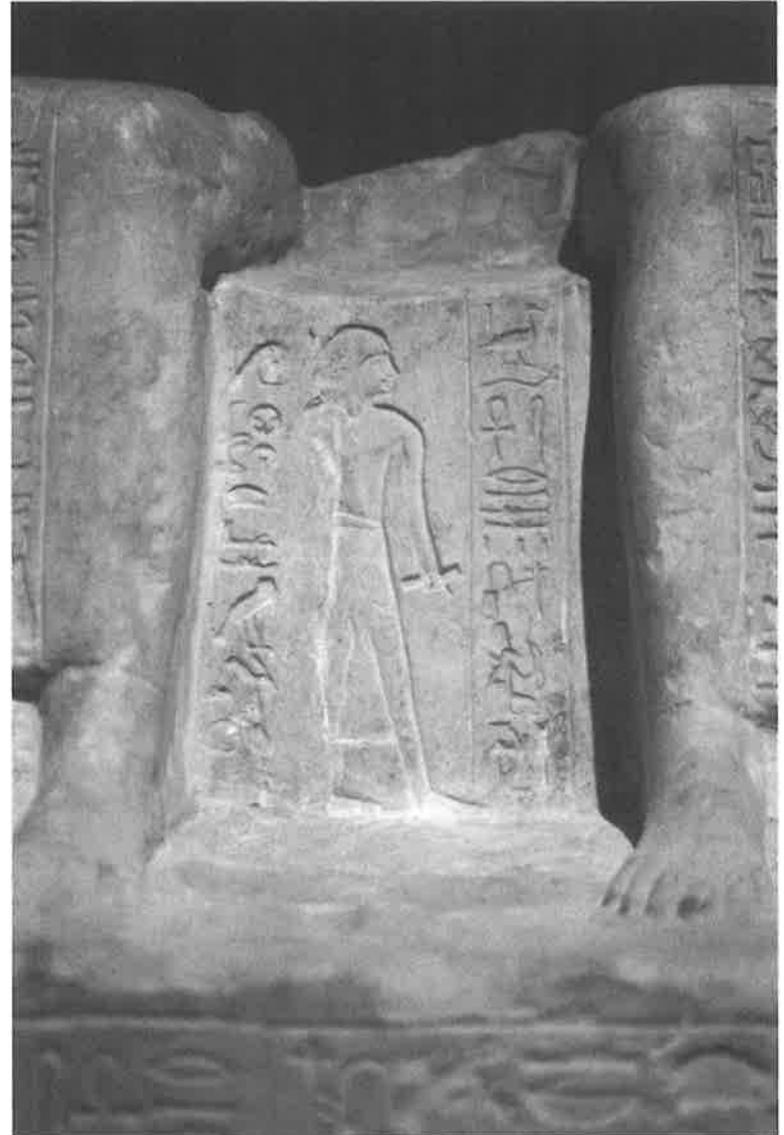
Pl. 3. Statue Stockholm NME 71, inscription sur le devant
(© Medelhavsmuseet de Stockholm).



Pl. 4a (haut) et 4b (bas). Statue Stockholm NME 71, inscription côté droit et
côté gauche (© Medelhavsmuseet de Stockholm).



Pl. 5a (haut) et 5b (bas). Groupe de Nebseny et Houta, vue de 3/4 face.



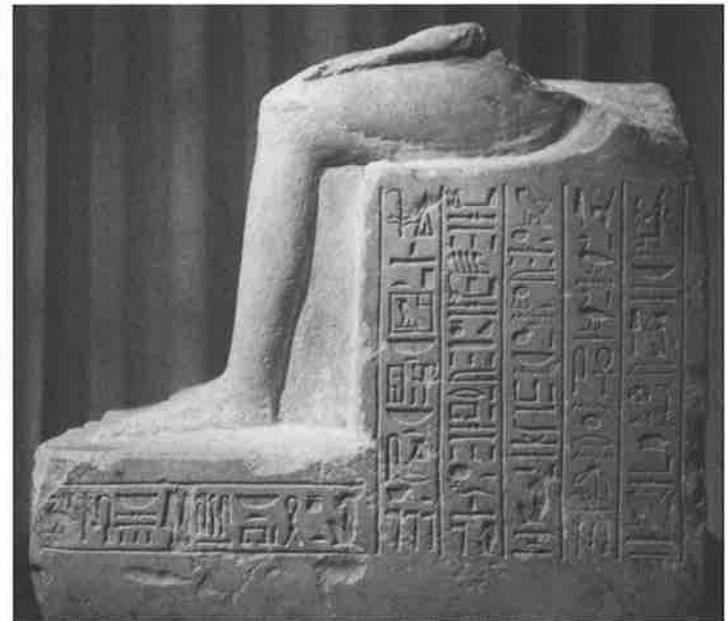
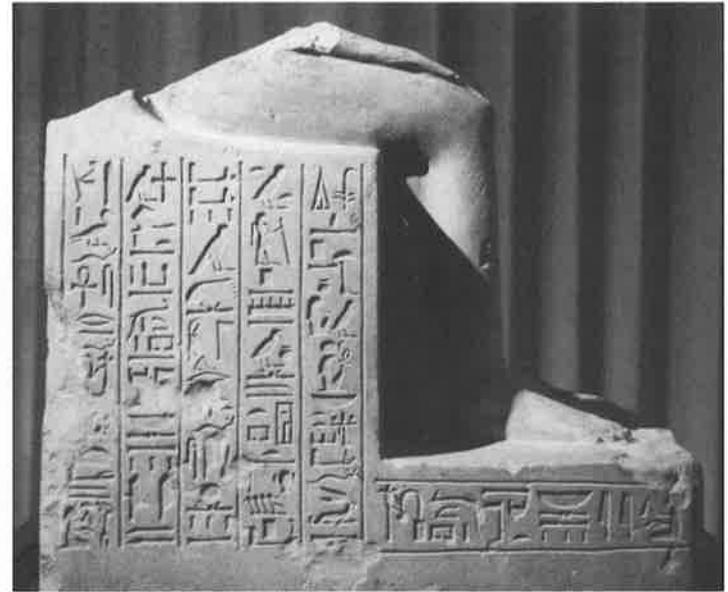
Pl. 6. Groupe de Nebseny et Houta; représentation de Khâemouaset.



Pl. 7a. Groupe de Nebseny et Houta, représentation de Nebseny.



Pl. 7b. Groupe de Nebseny et Houta, représentation de Houta.



Pl. 8a (haut) et 8b (bas). Groupe de Nebseny et Houta, inscription sur le côté droit du siège (côté Nebseny) et sur le côté gauche du siège (côté Houta).



Pl. 9. Groupe de Nebseny et Houta, vue générale de face.



Pl. 10. Groupe de Nebseny et Houta, inscription autobiographique du dossier.